

programme forestier national

P F N



Administration des Eaux et Forêts

Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement Rural - Ministère de l'Environnement



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Impressum

Programme Forestier National

Editeur

Administration des Eaux et Forêts

Rédaction

Administration des Eaux et Forêts - EFOR, ingénieurs et conseils

Mise en page

Mireille MOLITOR - Service de l'Aménagement des Bois et de l'Economie Forestière

Photos

Patrick LORGE, Mireille MOLITOR, Olivier MOLITOR, Mike WAGNER, Marc WAGNER, Frank WOLTER

un programme forestier national pour construire ensemble la forêt de demain



L'origine du "**PROGRAMME FORESTIER NATIONAL**" appelé couramment "**PFN**" remonte à la Conférence des Nations-Unies de Rio (1992), axée sur la conservation de la diversité biologique et l'utilisation durable des ressources naturelles. Les principes de développement durable qui y sont définis constituent, pour chaque nation, la base de sa future politique forestière.

L'Europe suit le mouvement : à Strasbourg (1990), Helsinki (1993), Lisbonne (1998) et Vienne (2003), les ministres européens en charge des forêts s'engagent réso-

lument sur la voie de la gestion forestière durable en proposant une série d'actions concrètes. Parmi celles-ci, l'élaboration et la mise en œuvre de PFN (résolution 1 de Vienne) sont perçues comme un moyen important pour concrétiser les principes généraux de Rio.



un programme forestier national pour construire ensemble la forêt de demain

Le PFN... c'est quoi?

“L'expression PFN désigne toute la gamme des approches de **planification**, de **programmation** et de **mise en oeuvre** des activités forestières d'un pays, qui doivent être appliquées au niveau national et local.”¹

Le PFN fournit des orientations stratégiques pour le développement du secteur forestier, en harmonie avec celles des autres secteurs de l'économie nationale.

Le PFN doit aboutir à la préparation d'une série de documents comprenant:

- ▶ un examen du secteur forestier, son histoire, sa situation actuelle et les projections pour l'avenir, associé aux principaux problèmes relevés
- ▶ une déclaration de politique forestière

- ▶ une stratégie à long terme
- ▶ un plan d'action, y compris une description des réformes et des programmes à entreprendre.

Chaque intervenant, qu'il soit lié directement ou indirectement à l'univers de la forêt, doit trouver dans ce programme un cadre général lui permettant de prendre attitude dans le contexte qui l'occupe et de contribuer ainsi à l'établissement du PFN.

But principal du PFN?

Le **PROGRAMME FORESTIER NATIONAL** a pour objet d'établir un cadre social et politique pour la conservation, la gestion et le développement durable de tous les types de forêts, de façon à renforcer l'efficacité des engagements opérationnels et financiers des secteurs public et privé.

Le PFN vise à renforcer la cohérence et les synergies au sein du secteur forestier, mais aussi entre ce secteur et les autres secteurs.

Dans l'esprit de la Conférence de Rio et du développement durable, le PFN doit garantir la conservation et la mise en valeur **durable** des ressources forestières afin **d'assurer aux générations présentes et futures** une même jouissance de la forêt que ce soit sur le plan du travail, du revenu, de la diversité biologique ou des fonctions sociales et récréatives.

Le PFN doit donc définir les voies pour satisfaire les besoins actuels sans nuire aux besoins des générations futures à qui nous devons léguer la forêt dans un état de conservation comparable (voire meilleur) à celui qui nous a été transmis.



un programme forestier national pour construire ensemble la forêt de demain

...), ainsi que les services rendus par l'écosystème (fixation du carbone, production d'oxygène, protection du sol et de l'eau, récréation, ...), sont pris en considération.

En quoi le PFN est-il innovant?

Le PFN se définit comme un programme intersectoriel et prévoit la **consultation et la participation de tous les acteurs de la forêt**, même des intervenants occasionnels. Le secteur forestier ne peut plus être envisagé de façon isolée, mais **en interaction** avec d'autres secteurs de l'économie et de la vie sociale.

Ensemble, les milieux concernés doivent définir des stratégies harmonieuses viables sur le plan financier, acceptables sur le plan social, sans danger pour l'environnement et durables. Tous les produits de la forêt, qu'ils soient ligneux ou non (faune, flore, sol, eau,

Le PFN est un processus évolutif susceptible d'être adapté en fonction des changements de stratégie et de l'évolution de nos connaissances et de nos besoins.

Quelle est la portée du PFN?

L'élaboration du PFN, sa mise en œuvre et sa conduite sont des matières exclusivement nationales. Le PFN au Luxembourg est donc une vision collective et pérenne de la forêt luxembourgeoise de demain destinée aux acteurs et aux décideurs du secteur forestier, pouvant aussi servir d'inspiration et de modèle à d'autres nations.



© Service Arme, Marc WAGNER

un programme forestier national pour construire ensemble la forêt de demain

Qui participe à l'élaboration du programme?

La particularité du PFN est de faire participer tous les groupes d'intérêts liés "de loin ou de près" au secteur forestier, à un effort conjoint pour viser un développement forestier durable. Chaque partenaire potentiel, représentant un groupe d'intérêt, est donc appelé à se manifester pour participer à des réunions de travail, à assumer certaines responsabilités et à participer en fonction de ses compétences et disponibilités à l'élaboration d'un premier PFN pour le Luxembourg.

Si vous êtes en contact même lointain avec le monde forestier, si vous avez un avis à transmettre ou une position à défendre, le PFN est une occasion unique de faire entendre votre opinion.

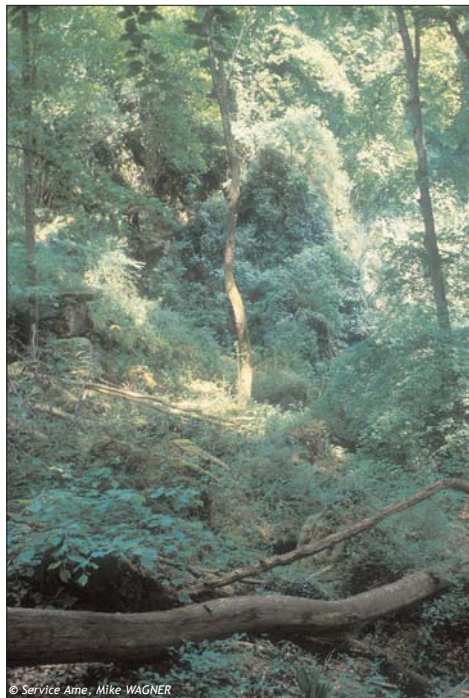
Les participants au PFN représentent un organisme, une institution, voire un groupe d'intérêts, dûment mandatés par celui-ci pour contribuer au PFN. Sans vouloir être exhaustif, les secteurs d'activité suivants sont des participants privilégiés dans l'élaboration de ce programme:

| Secteur | Représentants des |
|--------------|--|
| Public | Ministères de: Agriculture, Finances, Economie, Environnement, Tourisme, ... |
| Privé | Propriétaires, gestionnaires, exploitants, industries du bois, Chambres professionnelles, Syndicats professionnels, ... |
| Associatif | Clubs et associations de naturalistes, sportifs, chasseurs,... |
| Scientifique | Musées, experts, bureaux d' études et centre de recherche, écoles et universités, ... |



Chaque secteur d'activité sera représenté par un nombre limité, mais représentatif de délégués.

un programme forestier national pour construire ensemble la forêt de demain



Comment se structure le programme?

Le PFN sera élaboré par les participants **aux groupes de travail** qui seront assistés par les membres d'une **cellule d'organisation et d'exécution** qui se compose d'experts forestiers et de modérateurs expérimentés. Cette équipe opérera sous la direction d'un **comité de pilotage** composé de représentants de l'Administration des Eaux et Forêts, du Ministère de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural et du Ministère de l'Environnement.

La cellule d'organisation et d'exécution planifiera, constituera et animera plusieurs groupes de travail composés des représentants des secteurs mentionnés ci-dessus (voir schéma page 9).

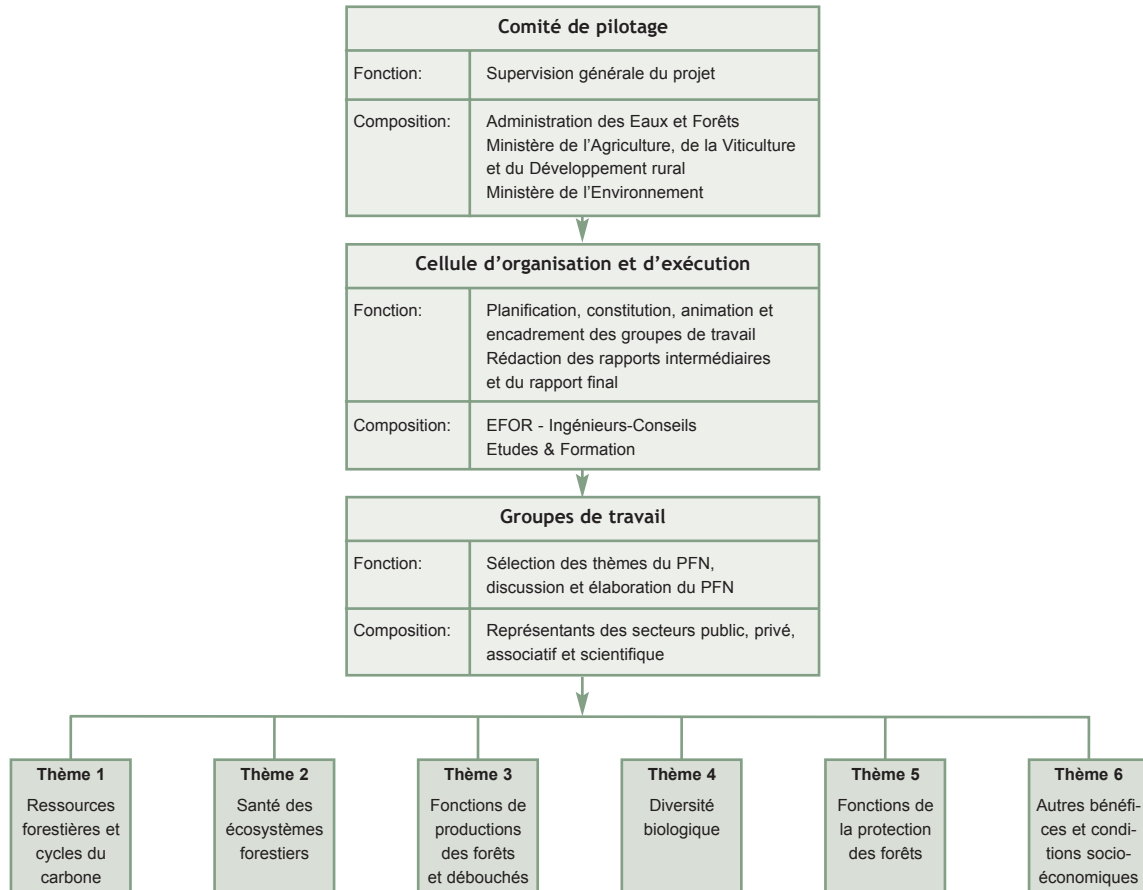
Pour chaque sujet à traiter par le PNF,

des réunions thématiques seront organisées. Ces réunions viseront à identifier un maximum de problématiques forestières, à les décrire et à rechercher un consensus pour définir des orientations stratégiques pour le développement du secteur forestier. Elles seront préparées par la cellule d'organisation et d'exécution qui fournira aux participants les informations de base disponibles sur le thème à traiter et qui animera les réunions de travail.

La cellule d'organisation et d'exécution est également responsable de la rédaction et de la diffusion d'une synthèse des discussions menées dans chaque groupe. Elle rédige également des ébauches du PFN pour les soumettre à l'avis des participants du PNF.

La version définitive de ce rapport, adoptée en séance plénière par l'ensemble des participants, constituera la première version du **PROGRAMME FORESTIER NATIONAL**.

Schéma de structure du PFN





© Service Arme, Marc WÄGNER

© Olivier MOLITOR

un programme forestier national pour construire ensemble la forêt de demain

Quels thèmes seront abordés?

Les thèmes à traiter par le PFN sont structurés selon les six critères définis lors de la Conférence Ministérielle sur la Protection des Forêts en Europe de Helsinki qui est à l'origine de la définition de la gestion durable adaptée aux forêts européennes et basée sur le concept de Rio (voir thèmes 1 à 6 du schéma de structure).

Pour chacun des six critères, quelques pistes de réflexion à mener dans le cadre du **PROGRAMME FORESTIER NATIONAL** sont indiquées. Ces propositions peuvent être modifiées et complétées en fonction des suggestions des participants au processus.

Pour l'organisation pratique des groupes de travail, des thèmes peuvent être regroupés.

1. Conservation et amélioration appropriée des ressources forestières et de leur contribution aux cycles mondiaux du carbone

La conservation quantitative de nos forêts, une obligation morale collective!

- ▶ Comment évolue la superficie forestière et pourquoi?
- ▶ Les répartitions de surfaces par essence, traitement, région, ... sont-elles optimales?
- ▶ Est-ce que les besoins en infrastructures lourdes (routes, rails, terres bâtissables, ...) constituent un risque pour notre forêt?
- ▶ Que penser du morcellement et du remembrement forestier?
- ▶ Est-ce que notre forêt remplit son rôle de puits de carbone?



© Service Arme, Frank WOLTER

un programme forestier national pour construire ensemble la forêt de demain



© Service Ame, Mireille MOLITOR

2. Maintien de la santé et de la vitalité des écosystèmes forestiers

Notre forêt, un patrimoine qui demande à être protégé!

- ▶ Quel est l'état de santé de nos forêts?
- ▶ Quelle est l'incidence des pollutions atmosphériques?
- ▶ L'équilibre forêt-gibier est-il garanti?
- ▶ L'exploitation du bois, les activités de récréation, ... une menace pour la forêt (et ses sols)?
- ▶ Comment contribuer au maintien de la santé de notre patrimoine forestier?

un programme forestier national pour construire ensemble la forêt de demain



3. Maintien et encouragement des fonctions de production des forêts (bois et hors bois)

Le bois, ressource oubliée ou matériau d'avenir?

- ▶ Le bilan qualitatif et quantitatif de notre production forestière est-il satisfaisant?
- ▶ Produisons-nous les bois que le marché demande?
- ▶ La forêt doit-elle être rentable?
- ▶ Faut-il rémunérer les productions non-ligneuses de la forêt?
Si oui, comment?
- ▶ Quel avenir pour la filière bois au Luxembourg?
- ▶ Quel est le potentiel de développement du bois-énergie?

un programme forestier national pour construire ensemble la forêt de demain



© Service Ame, Mireille MOLITOR



© Service Ame, Mireille MOLITOR

4. Maintien, conservation et amélioration appropriée de la diversité biologique dans les écosystèmes forestiers

La diversité biologique, un atout pour l'écosystème forestier!

- ▶ Quel est le niveau de biodiversité visé en forêt?
- ▶ Quelles stratégies pour assurer le maintien et l'amélioration de la biodiversité en forêt?
- ▶ Faut-il départager les fonctions de production forestière et de conservation de la nature?
- ▶ Quels sont les atouts et les faiblesses des différents types de zones protégées (réserves naturelles, réseau NATURA 2000, réserves forestières intégrales, ...) pour la sauvegarde de la biodiversité en forêt?

un programme forestier national pour construire ensemble la forêt de demain

5. Maintien et amélioration appropriée des fonctions de protection de la gestion des forêts (notamment la protection des sols et de l'eau)

La forêt protège notre environnement!

- ▶ Quelles sont les fonctions de protection assurées par les forêts luxembourgeoises?
- ▶ Les mesures spéciales prises pour assurer ces fonctions sont-elles suffisantes?
- ▶ Quelle a été l'évolution de ces fonctions au cours des dernières décennies et quelles seront les fonctions principales de la forêt dans les prochaines décennies?
- ▶ Les fonctions de protection sont-elles compatibles avec les autres fonctions de notre forêt (production, récréation, ...)?



© Service Ame, Mike WAGNER

un programme forestier national pour construire ensemble la forêt de demain



6. *Maintien d'autres bénéfiques et conditions socio-économiques*

La forêt, source de travail et de bien-être!

- ▶ Quels sont les conflits entre les différents usagers de la forêt et comment les concilier?
- ▶ Les professionnels du secteur forestier sont-ils correctement formés, encadrés et équipés?
- ▶ La sécurité en forêt est-elle garantie pour les usagers et les travailleurs?
- ▶ L'accessibilité de la forêt au public est-elle garantie dans de bonnes conditions?
- ▶ Doit-on rémunérer les fonctions et services annexes de la forêt?
- ▶ Quelle est l'importance des valeurs culturelles et spirituelles en forêt?



un programme forestier national pour construire ensemble la forêt de demain



Sources

¹ Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

Dates des réunions

22/10/2003

Conférence de presse, le projet "PROGRAMME FORESTIER NATIONAL" est présenté au public

4/11/2003

Première séance plénière pour les participants au PFN

De novembre 2003 à février 2004

Réunions des groupes de travail

17/2/2004

2e séance plénière: discussion intersectorielle du premier projet de PFN

16/3/2004

le premier PFN pour le Luxembourg est présenté au public

Qui sont les personnes de contact?

Monsieur Frank Wolter
Administration des Eaux et Forêts
16, rue Eugène Ruppert
L-2453 Luxembourg
Tél : 402 201 1
Fax : 402 201 250
e-mail: frank.wolter@ef.etat.lu

Monsieur Pierre KALMES
EFOR Ingénieurs-conseils
7, rue Renert
L-2422 Luxembourg
Tél : 40 03 04
Fax : 40 52 83
e-mail: efor@pt.lu

Le PFN sur Internet:
www.mev.etat.lu/pfn

